

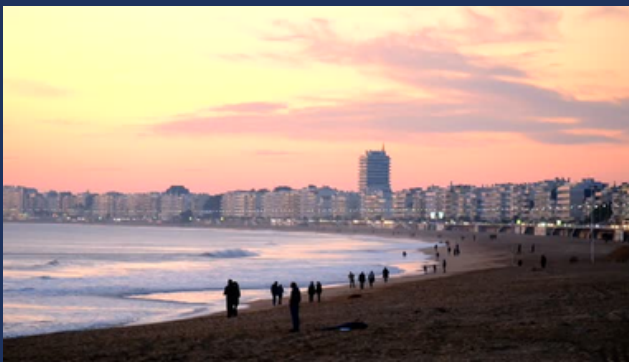
★ CISN

atao



pöm
architectes

8 appartements T2 & T3 en Bail Réel Solidaire



Le charme intemporel baulois

A proximité immédiate du bourg d'Escoublac, entre terre et mer, vous rejoindrez en moins de 10 minutes, en voiture, la baie mythique de la Baule.

Station balnéaire incontournable de la Presqu'île, longtemps prisée comme lieu de villégiature, La Baule s'inscrit aujourd'hui comme lieu incontournable du bon vivre à l'année.

En été comme en hiver, les familles seront séduites par le charme de la commune qui offre un cadre de vie exceptionnel et singulier

"Vivre et travailler au pays des vacances".





Qualité

Des prestations de qualités pour un confort de vie optimale.

Sérénité

Une résidence à taille humaine, située à moins de 5 minutes des commerces et services de proximité. Pistes cyclables et un arrêt de bus aux navettes de la ville vous permettront de vous déplacer en toute liberté.

Extérieur

De beaux jardins en rez-de-chaussée et balcon en étage pour profiter au gré des saisons de votre logement. Garage(s), stationnement(s) et locaux vélos privatif(s) pour plus de sérénité.

Typologies

Pour vivre ou investir, nos appartements, T2 ou T3 sauront vous ravir. De belles expositions, logements au rez-de-chaussée avec jardins privatifs et en étage avec balcons desservis par un ascenseur.

Devenez propriétaire de votre résidence principale avec le Bail Réel Solidaire

Le Bail Réel Solidaire est un dispositif d'accession à la propriété. Il permet à des ménages de devenir propriétaires d'un logement à un coût abordable, particulièrement dans les zones où les prix de l'immobilier sont élevés.

Le principe clé du BRS est la dissociation entre la propriété du terrain et celle du bâti.
L'Organisme de Foncier Solidaire (OFS), une structure à but non lucratif, reste propriétaire du terrain.

Vous devenez propriétaire du logement (murs) uniquement.

L'intérêt est d'économiser le coût du terrain en versant à l'OFS une redevance mensuelle pour son occupation, et de profiter d'avantages fiscaux (TVA réduite, PTZ...).

Vous bénéficiez d'un logement moins cher que le prix du marché.



Avantages fiscaux

TVA réduite : les logements neufs sous BRS bénéficient d'une TVA réduite à 5.5% au lieu de 20%, ce qui représente une économie substantielle sur le prix final.



Des accès *pratiques*

Une résidence interconnectée



Ligne TGV La Baule Paris - 3h00 de trajet
Ligne TER pour Nantes - 50mn de trajet



Echangeur à 5 minutes pour rejoindre Saint-Nazaire ou Guérande - 10 mn de trajet



Arrêt de bus au pied de la résidence permettant de rejoindre les plages et les rues commerçantes - 10 mn de trajet



Pistes cyclables et circuits touristiques - 10mn des plages

Pour plus d'informations
cisn-immobilier.fr

30 avenue Léon Blum
44600 Saint-Nazaire
02 40 22 98 76
contacts@groupecisn.fr

